

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE COUPE DES HAUTS DE FRANCE SENIORS DAMES 2025/2026

1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les clubs :

Tout club de la ligue des Hauts de France possédant une association sportive.
Les équipiers : les équipes sont formées de **4 joueuses** (qui peuvent être différentes à chaque rencontre). Toutes doivent être **membres, cotisantes et licenciées lien 1 du club qu'elles représentent**. Titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours, cette licence ayant été émise avant le 1er juillet 2025 pour les matchs de fin d'année et le 1er février 2026 pour les matchs du début d'année. Elles doivent être âgées de 50 ans révolus le jour de la rencontre et avoir fourni **un certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf 5 jours francs avant le début de l'épreuve.

Le capitaine veillera à s'assurer que toutes les joueuses soient à jour de ces formalités ainsi que leur bon index sous peine de voir l'équipe disqualifiée quel que soit le moment de l'épreuve où ce manquement est découvert.

INSCRIPTIONS :

Droit d'inscription : **125€ pour l'équipe**. Règlement à faire parvenir à la Ligue au plus tard le 01 septembre 2025.

Attention ! Les inscriptions seront faites uniquement par Extranet au plus tard le 25 juillet 2025 à minuit.

Index :

La somme des index des joueuses **doit être $\geq$ à 56** (moyenne 14).

L'index maximum est de 20,4.

Tout index supérieur à 20,4 est compté pour 20,4, chaque équipe pouvant avoir plusieurs joueuses $>$ à 20,4.

Les index pris en compte seront ceux figurant dans RMS au **14 octobre 2025**.

2 – FORME DE JEU ET DEROULEMENT DE L'EPREUVE

1ere phase :

Les poules seront constituées en fonction des inscriptions.

Pour une poule les rencontres seront tirées au sort en équilibrant au mieux les matchs à domicile et extérieurs.

Les poules seront constituées en tenant compte des distances entre les clubs.

Chaque rencontre se jouera en 3 matchs : 2 simples et 1 foursome.

L'ordre des simples sera celui des index arrondis, et à égalité d'index suivant le choix de la capitaine.

Il n'y aura pas de matchs partagés mais PLAY OFF.

Un simple gagné donne 1 point.

Un double gagné donne 1 point.

L'équipe victorieuse sera celle ayant gagné au moins 2 points.

Les marques de départ seront les « marques rouges »

Au départ du 1, l'équipe visiteuse aura l'honneur.

Lors des rencontres de match-play, au plus tard 15 minutes avant l'heure du premier simple, la capitaine du club d'accueil devra s'assurer de l'échange des fiches de composition d'équipe **complétées et signées.**

A la fin de la rencontre, la capitaine du club qui reçoit veillera à ce que la feuille de match ait été complétée, **signée et qu'elle soit envoyée à la Ligue et à Maguy Maslard, (maguy.maslard@gmail.com) avec les feuilles de composition des équipes.** Ces documents devront être transmis le soir même ou le lendemain matin.

Les rencontres se joueront en semaine, le jeudi matin. Le jour de rencontre peut être changé en cas de fermeture du club ce jour là.

Les horaires seront fixés d'un commun accord entre les capitaines, l'heure du premier départ pouvant aller jusqu'à 12h30.

Equipe absente ou disqualifiée :

Si une équipe ne se présente pas le jour de la rencontre ou est disqualifiée,

l'équipe adverse gagne la rencontre avec 2 points de matchs et 2 UP.

Un match forfait donne 1pt de match avec 2UP. Il n'y a pas de remontée de joueuses en cas de forfait sur un match.

En tout état de cause, ce sont les Règles de Golf 2023 qui s'appliquent pour l'ensemble de la compétition. Il est simplement rappelé ou précisé les points suivants :

Les règlements des compétitions et les règles locales fédérales permanentes s'appliquent.

La règle de l'évidence n'existe pas. Les règles de golf doivent être respectées.

En cas de condition de jeu spécifique (ex : chariots interdits) les capitaines devront être prévenues au moins la veille de la rencontre.

L'utilisation du télémètre et du GPS est autorisée.

Pour tous les autres points non traités ci-dessus, se reporter au règlement général spécifique sur les épreuves fédérales par équipe du Vadémécum.

CALENDRIER :

8 dates sont retenues, le nombre de rencontres peut varier suivant le nombre de clubs inscrits

RESPECT DU CALENDRIER

Le calendrier des match-plays sera mis en ligne sur le site de la Ligue. Dans un souci de convivialité, une rencontre peut se dérouler d'un commun accord entre les capitaines avant la date limite et ce un jeudi ou un autre jour de la semaine. **Le fait qu'un parcours soit impraticable, c'est à dire fermé au public, ou que les déplacements des équipes soient désignés dangereux pour les personnes (alerte rouge ou orange) en raison des intempéries, conformément au vadémécum 2020, constituent les seules raisons admises de report d'une rencontre et devra faire l'objet d'une information immédiate auprès de la Ligue.** Il conviendra dès lors au club qui reçoit de proposer la première date disponible pour son terrain. Aucune convenance personnelle des équipes ou des capitaines (absence de joueuses, vacances...) ne peut faire l'objet d'un report de rencontre.

Si une rencontre n'a pu se dérouler à la date limite ou à celle proposée par un club qui reçoit en cas de report pour intempérie, **les deux clubs se verront perdre la rencontre. Soit rencontre=0 avec 0 matchs et 0 UP.**

2eme phase :

Finales :

Les équipes seront classées suivant le nombre de rencontres gagnées, puis en cas d'égalité sur le nombre de matchs gagnés et enfin sur le nombre de UP.

Avec deux poules :

Les équipes classées premières de chaque poule disputeront la finale pour le titre.

Les équipes classées deuxième de chaque poule disputeront la troisième place.

Ces finales se disputeront sur une seule rencontre sur un terrain choisi par le comité.

Les clubs s'engagent donc à prêter éventuellement leur terrain pour la finale.

Le règlement de la première phase s'appliquera aux finales.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

Clotilde LEFEVRE

Maguy MASLARD Responsable dames à la Ligue 06 16 75 77 37

maguy.maslard@gmail.com

